COMITE DE LIGNE N°4

LIGNE 13

17 décembre 08

Monsieur BRAFMAN, président du comité, ouvre la réunion en rappelant les points suivants :

- Le comité de ligne 13 s'était réuni le 9 juin dernier à la veille du prolongement de la ligne à Asnières- Gennevilliers. La vocation d'un tel comité est de répondre à des difficultés de fonctionnement propres à la ligne, mais elle s'inscrit également dans une volonté politique forte du Conseil du STIF de mettre les voyageurs au centre des préoccupations de l'autorité organisatrice et des entreprises en charge de l'exploitation des services de transport public. Cette préoccupation a été introduite clairement dans le nouveau contrat d'exploitation, conclu début 2008, entre le STIF et la RATP.
- Le présent comité va porter exclusivement sur les conditions d'exploitation de la ligne 13 depuis juin dernier. Il a semblé au STIF que les difficultés actuelles justifiaient une telle réunion.
Les projets de plus long terme pour désaturer la ligne 13 ne seront pas présentés ce soir. Ils font l'objet de discussions dans le cadre des procédures en vigueur pour les grands projets d'investissement. Une réunion des décideurs et financeurs va se tenir à ce sujet. Elle est le préalable indispensable à la tenue des comités de suivi avec l'ensemble des partenaires, puis à la saisine du Conseil du STIF pour approbation d'un document d'orientation et de caractéristiques principales (DOCP) susceptible d'être soumis à l'avis de la Commission du débat public.
- Le STIF a mobilisé des moyens financiers très importants ces deux dernières années pour l'exploitation de la ligne 13 :
  - Le Conseil du STIF du 5 avril 2006 a décidé un renforcement significatif de l'offre, qui a été mis en place le 4 décembre 2006, avec une augmentation d'une quarantaine de passages par sens un jour de semaine sur le tronçon central, soit +10 % d'offre. Coût = 2,6 M€ (HT 2008) annuel récurrent.
  - En mai 2008, le Conseil a décidé un nouveau renfort de la ligne 13, au-delà du seul prolongement à Asnières Gennevilliers les Courtilles. Le renfort a permis d'injecter 17 passages supplémentaires par sens en jour de semaine. Techniquement, l'alternance stricte, même à l'hyperpointe du matin, est ainsi réalisée. Comme lors de tout renfort, l'offre des samedis, dimanches et périodes de vacances est augmentée de façon proportionnelle.
Le prolongement et le renforcement concomitant ont un coût de 4,8 M€ (HT 2008) annuel récurrent (y compris la restructuration bus attachée à ce prolongement).
Par ailleurs, le Conseil a décidé un renforcement significatif de l'offre bus en vue de proposer une solution alternative aux utilisateurs de la ligne 13. Le montant de cette offre s'élève à 7,8 M€ (HT 2008) annuel récurrent et concerne une dizaine de lignes. Ce seul montant représente 14 % du renfort de l'offre bus 2008.
  - Les montants sur le financement direct des investissements : le STIF finance 50 % des 35,9 M€ courants consacré aux portes palières.
  - Au-delà, le STIF contribue au financement par le biais du contrat de tous les investissements réalisés par la RATP sur la ligne (matériel roulant, installations fixes, retournement à Chatillon, PCC …)

Les sommes dépensées par la collectivité publique pour cette ligne sont, au total, considérables. Cet effort est tout à fait légitime, mais il exige qu'un suivi précis de la mise en œuvre des décisions soit fait, notamment dans le cadre de comités de ligne et conformément à l'engagement pris par le Président MONGIN de communiquer les indicateurs de suivi particulier de cette ligne (Tableau de bord).

I PRESENTATION PAR LA RATP DU BILAN DE L'EXPLOITATION DE LA LIGNE 13

La présentation complète de la RATP est jointe en annexe.

II INTERVENTIONS DES PARTICIPANTS

Les interventions des participants ont été regroupées par thème.

1. Organisation du comité

Monsieur CATOIRE, maire de Clichy, regrette que ce comité soit organisé le jour où l'agenda du maire est le plus chargé, compte tenu des fêtes de Noël.
Madame LEPETIT, députée de Paris et adjointe au maire de Paris, remercie le président BRAFMAN pour l'organisation de ce comité. Elle constate que la préparation s'est faite dans une certaine urgence, suite aux divers incidents et mouvements de grève les ayant suivis et qui ont affecté l'exploitation de la ligne.

2. Exploitation de la ligne

Monsieur CATOIRE constate que le dispositif d'alarme des mairies en cas de dysfonctionnement important de la ligne est efficace.
Madame LEPETIT salue la franchise de la RATP sur l'état de la ligne 13 et demande un carnet de suivi à jour de son exploitation. Elle se demande si les voyageurs malades le sont en raison des conditions de voyage sur cette ligne. De même, cette ligne a-t-elle un taux d'agressions plus important que sur le reste du réseau ?
Monsieur BRAFMAN s'inquiète des conditions d'exploitation et des rythmes imposés aux conducteurs. Il cite l'exemple de la rapidité de fermeture des portes qui peut conduire à ce que des poussettes soient coincées.
Monsieur LEROSAY, représentant de l'AUT Plaine Commune, indique le mécontentement des voyageurs, pénalisés par trop d'incidents. Il regrette de voir des rames bondées à 21h45 un lundi et de mettre parfois 45 mn pour faire Porte de Paris- Saint Lazare.
Monsieur GOMAR, du Comité des usagers de la ligne 13, rappelle que les problèmes existent sur la ligne 13 depuis 10 ans et s'inquiète d'une volonté suffisante pour résoudre les problèmes. Il pense que le retournement automatique de Châtillon ne fonctionne pas et qu'il a été fait pour économiser du personnel.
Monsieur FOURNIER, maire adjoint de Clichy, demande que la RATP fasse des efforts pour résoudre les incidents et améliore l'information des voyageurs en leur indiquant les solutions alternatives.
Madame LASALMONIE, du syndicat FO RATP, estime que la contrainte de la productivité oblige la RATP à faire plus de transport avec moins de sécurité et de personnel. Elle interpelle les décideurs sur les conséquences d'un développement des quartiers d'affaires à l'ouest avec la construction de logements à l'est, ce qui met une contrainte excessive sur le système de transport et la RATP.
Monsieur PELISSIER, secrétaire général de la FNAUT, questionne la RATP sur la réalisation effective de l'intervalle à 95 secondes en dehors des périodes d'incidents.

La RATP déplore les incidents et indique qu'ils ont immédiatement des répercussions très importantes, car la marge de manœuvre est très limitée, avec 5 secondes de battement possible, la ligne étant utilisée au maximum de sa capacité.
Elle indique que le prolongement en lui-même s'est fait sans incidents techniques.
S'agissant du retournement automatique à Châtillon, les incidents représentent environ 10 % des pertes d'exploitation actuellement. Ce système est en phase de fiabilisation :
- le système de portes palières est « déverminé » depuis 3 à 4 semaines ;
- le pilotage automatique devrait être fiabilisé sous 2 mois.
La RATP précise que ce retournement automatique permet de gagner 12 secondes, mais sans économiser sur les effectifs. Actuellement, 8 conducteurs sont positionnés à Châtillon pour palier aux difficultés.
Le système de gestion des terminus exploité au PCC connait toujours des « bugs » de logiciel : des versions mises à jour ont été installées en septembre, puis novembre. Une version définitive devrait être installée fin janvier.
Un nouvel agent va être affecté à l'information des voyageurs au PCC. La RATP tente d'effectuer une cartographie de la durée des incidents, mais illustre les difficultés à le faire par un exemple de dérive d'un incident de frein de secours vers une évacuation de voyageurs sous tunnel.
Monsieur BRAFMAN indique que Monsieur HUCHON, compte tenu de la situation actuelle alarmante, a demandé que le Président MONGIN soit à nouveau entendu par le Conseil du STIF (post réunion : la date a été fixée au 19 janvier 09).

3. Trafic de la ligne

Madame LEPETIT indique que les 11 000 voyages supplémentaires cités par la RATP ne correspondent pas au chiffre de 3 000 cité par M. MONGIN.

La RATP précise qu'il est fait référence d'une part à l'ensemble des voyageurs qui utilisent le nouveau tronçon de métro dont la plupart utilisaient les lignes de bus auparavant et d'autre part aux voyageurs nouveaux qui n'utilisaient aucun transport en commun auparavant. Il conviendra de suivre le bilan des trafics des nouvelles stations.

4. Portes palières

Madame LEPETIT rappelle l'engagement oral de M MONGIN de réduire les délais de mise en place de ces portes à mi-2011 et lui demande de le confirmer de façon écrite.
Monsieur GOMAR souligne que les essais à la gare Saint Lazare avaient bien fonctionné.
Monsieur FOURNIER indique qu'à son sens, les portes palières ne permettront pas de faire circuler plus de voyageurs sur la ligne.
Madame BIGORGNE, présidente de l'AUT Ile de France, se félicite de l'installation des portes palières pour la sécurité des voyageurs.
Monsieur BRAFMAN rappelle les termes de l'intervention du Président MONGIN lors du Conseil du STIF du 29 mai 2008.

La RATP explique les difficultés d'installation des portes palières dans 8 des 12 stations, mais elles devraient être installées avant 2011 dans les 4 autres (dont Saint Lazare).
La RATP pourra donner davantage de précisions sur les délais lors du Conseil du STIF d'avril 09.

Post réunion, il est précisé les points suivants :
- les 10 stations concernées sont celles situées sur le tronçon de Place de Clichy à Montparnasse-Bienvenue ainsi que Saint-Denis Porte de Paris et Basilique Saint Denis ;
- lors du Conseil du 29 mai 08, le Président MONGIN avait indiqué que le délai d'installation pourrait être raccourci à 21 mois pour certaines stations (à compter de la signature de la convention de financement); soit courant 2010 ;
- lors du Conseil du 19 janvier 2009, le Président MONGIN a précisé l'ordre prévisionnel d'installation des portes palières, à partir de juillet 2010 jusque janvier 2012 : Miromesnil, Saint-Lazare, Basilique de Saint-Denis, Saint-Denis Porte de Paris,

Champs-Élysées Clémenceau, Invalides, Varenne, Liège, Saint-François Xavier, Duroc, Montparnasse - Bienvenüe, Place de Clichy.

5. Rénovation du matériel roulant

Madame LEPETIT s'inquiète de la poursuite de la rénovation du matériel roulant, compte tenu du dépôt de bilan de l'entreprise en charge de l'exécuter. Elle se félicite des rames rénovées, qui apportent plus de lumière et atténuent le bruit.

La RATP indique que 18 rames ont été rénovées et qu'une 19ème devrait être livrée fin décembre. Elle rappelle que la rénovation est exécutée par un groupement d'industriels, Ansaldo Breda en Italie et STP à Cannes La Bocca. Le premier ne connait pas de difficultés particulières, le second par contre est sous le coup d'une procédure judiciaire en cours. Les rames doivent être rénovées au rythme d'1 rame par mois. Une étude est en cours pour doubler ce chiffre grâce à un second atelier, mais il n'y a aucune certitude à ce stade.

6. Restructuration du réseau de bus et renforcement du réseau de bus en vue de la désaturation de la ligne 13

Monsieur CATOIRE et Madame LEPETIT constatent que le renforcement des lignes de bus fonctionne bien.
Madame GOUDON, maire adjoint de Gennevilliers, indique que la ligne 235 est très chargée, surtout compte tenu de la présence de poussettes. Elle se demande si cette ligne est accessible aux PMR. Elle souhaite par ailleurs qu'une nouvelle ligne de bus desserve le lycée Galilée entre la station Les Agnettes et le RER C Les Grésillons, car cet établissement accueille des élèves qui n'habitent pas la ville.
Monsieur BRAFMAN regrette d'une façon générale l'absence d'information sur ces renforts de bus : ainsi, il voit souvent le bus 239 partir à vide.
Monsieur LEROSAY, s'il se félicite du renfort des lignes 253 et 239 pour desservir la Plaine, ne voit pas en quoi cela peut désaturer la ligne 13.
Monsieur LANZ, maire adjoint d'Asnières, se félicite que les lignes 140 et 165 n'aient pas été fusionnées, mais regrette que le matériel soit en général vétuste et que les bus soient de toute façon contraints par la circulation au passage des ponts.

7. Cas des évènements au Stade de France

Madame LEPETIT renouvelle ses inquiétudes sur la sécurité des voyageurs sur les quais lors des évènements. Elle a interpellé la RATP sur les renforcements de sécurité qui seraient nécessaires à l'aller vers le Stade, mais n'a pas reçu de réponse.

La RATP a procédé à l'embauche de 20 personnes depuis une quinzaine de jours, pour sécuriser les trajets vers le stade en fin d'après midi et début de soirée. Elle étudie une organisation de l'offre améliorée pour la période de retour à l'issue des évènements au Stade.

8. Système Ouragan

Monsieur CATOIRE renouvelle sa demande d'expertise indépendante du STIF et de la RATP sur l'évolution de ce dossier.
Mesdames LEPETIT et GOUDON demandent si cette mise en œuvre est toujours d'actualité et à quel stade en est le développement. Même inquiétude pour Monsieur LEROSAY.

La RATP rappelle que le système Ouragan permettra le contrôle continu de la vitesse des trains. La première entreprise mandatée avait proposé un produit non adapté qui a du être complètement repris. L'objectif de mise en service du système demeure 2011.

9. Projets à long terme

Madame LEPETIT demande qu'un prochain comité de la ligne 13 soit informé des études sur les projets de désaturation de la ligne 13.
Monsieur BRAFMAN souhaite que le projet de gare TGV à Stains la Cerisaie soit intégré à la réflexion globale.
Monsieur GOMAR indique que le prolongement de la ligne 14 fait 5,9 km et qu'il sera beaucoup plus cher que le tunnel Saint Lazare –La Fourche (1,5 km).
Monsieur FOURNIER ne veut pas que les projets de prolongement de la ligne 14 et d'Arc Express soient en concurrence. Il insiste sur l'importance d'investissement massif sur les modes lourds de transports en commun.
Monsieur AUBERT, du Conseil régional d'Ile de France, indique que le plan de mobilisation est en cours de finalisation.

Monsieur BRAFMAN conclut ce comité sur les points suivants :

- *Le compte rendu du présent comité sera adressé à tous les membres ainsi que la présentation de la RATP;*
- *Une information sera délivrée sur l'état de la procédure du projet de prolongement de la ligne 14 ;*
- *Un prochain comité sera fixé courant 2009 ;*
- *La RATP adressera au STIF le tableau de bord de l'exploitation de la ligne 13.*

Liste de présence :

Nom et prénom	Organisme	titre	Téléphone	e- mail
BRUNNER Antoine	Ville de PARIS - direction de la voirie et du déplacement	chargé transports en commun	01 40 28 71 99	antoine.brunner@paris.fr
KUSTER Brigitte	Mairie du 17ème arrondissement		01 44 69 17 07	brigitte.kuster@paris.fr
LEPETIT Annick	Ville de PARIS	Ajointe au Maire de PARIS		annick.lepetit@paris.fr
DELAVAUD Catherine	Ville de PARIS	Cabinet d'Annick LEPETIT	01 42 76 61 82	Catherine.delavaud@paris.fr
				-
CATOIRE Gilles	Mairie de CLICHY	Maire	01 47 15 30 58	g-catoire@mairie-clichy.fr
FOURNIER Alain	Mairie de CLICHY	Maire adjoint		alain.fournier@ville-clichy.fr
LANZ William	mairie d'ASNIERES	Maire adjoint	06 13 92 12 02	wlanz@mairieasnieres.fr
BRUNO Vincent	mairie d'ASNIERES	directeur action environnementale	06 19 64 92 91	vbruno@mairieasnieres.fr
NEUVILLE Christophe	mairie d'ASNIERES	Chef du service déplacements	01 41 11 12 19	cneuville@mairieasnieres.fr
FARGEAS Rémi	Mairie de ST OUEN	Maire adjoint	06 14 35 71 73	rfargeas@mairie-saint-ouen.fr
GOUDON Muriel	Maire de GENNEVILLIERS	Maire adjoint	01 40 85 62 32	muriel.goudon@ville-gennevilliers.fr
GOVEHOVITCH Laurent	mairie de GENNEVILLIERS	DGA adjoint chargé de l'aménagement		laurent.govehovitch@ville-gennevilliers.fr
DAVID Dominique(Mme)	mairie de GENNEVILLIERS	Directrice développement Urbain	01 40 85 63 63	dominique.david@ville-gennevilliers.fr
HILD Nathalie	CA PLAINE COMMUNE	Direction des transports		nathalie.hild@plainecommune.com.fr
FLAHAUT Jacques	RATP	Délégué Général	01 58 78 25 69	jacques.flahaut@ratp.fr
SENCE Jean-Michel	RATP	Directeur ligne 13	01 58 78 04 20	jean-michel.sence@ratp.fr
VIZENEUX Christian	RATP	Responsable mission qualité de service du métro.		christian.vizeneux@ratp.fr
DELETRAZ jean	RATP	Responsable Mission Offre Bus	01 58 78 33 59	jean.deletraz@ratp.fr
				-
GOLDBERG Jonathan	CG 92/DIT	Chef service Etudes Transports	01 47 29 37 75	jgoldberg@cg92.fr
PELISSIER Marc	AUT/FNAUT IDF	secrétaire général	06 75 66 08 66	marcpeli@free.fr
BIGORGNE Simone	AUT	présidente	01 43 35 22 23	aut@aut-idf.org
LEROSEY Jean-Pierre	AUT plaine commune	Président	01 42 43 76 53	jean-pierre.lerosey@wanadoo.fr
ROBERT Luc	SNCF	adjoint chef du département développement	01 53 25 85 38	luc.robert@sncf.fr
AUBERT Pierre-Louis	CRIF UAD DTC		01 53 85 57 04	pierre-louis.aubert@iledefrance.fr
GOMAR André	Comité des usagers de la ligne 13	bureau	06 73 50 50 97	a.gomar@aliceadsl.fr
LANDAU Léo	Comité des usagers de la ligne 13 Asnières Gennevilliers	délégué	06 19 12 57 34	leo.landau@sncf.fr
ROTMAN David	Conseil régional IDF groupe CACR	Chargé de mission		david.rotman@orange.fr
LASALMONIE Patricia	Syndicat FO RATP	secrétaire générale réseau ferré	06 74 62 18 74	ferre@syndicatforatp.org
SOLIGNAC Pascale	STIF/DE/OR			pascale.solignac@stif.info
PIQUIER Céline	STIF/COM			celine.piquier@stif.info
GUIMBAUD Thierry	STIF/DE			thierry.guimbaud@stif.info
MONNET Jean-Christophe	STIF/CAB			jean-christophe.monnet@stif.info
BLYT Yolaine	STIF/CAB			yolaine.blyt@stif.info
SAINT BLANCARD Patrice	STIF/DE/OF			patrice.saint-blancard@stif.info
BRAFMAN Jean	STIF	Administrateur Président du comité de ligne 13		